

Festivités du 21 juillet 2009 : **Jumelage des bases aériennes de Beauvechain et d'Avord** **et Open door**

A l'occasion d'une cérémonie Franco-belge sur la base aérienne 702, à Avord, les deux collectivités ont marqué leur volonté de procéder à un jumelage, après que l'idée soit née lors d'une réunion des chefs de l'état-major.

Un jumelage particulier mais tout à fait naturel en ce sens que la ville d'Avord possède aussi sur son territoire une base aérienne. Beaucoup de pilotes de la composante de la force aérienne de la base de Beauvechain vont depuis plusieurs années apprendre à piloter à l'école de transport de la base d'Avord. Deux bonnes raisons qui expliquent en grande partie cette volonté de jumelage.

L'objectif serait de développer des échanges sur la gestion des affaires communales, sur l'environnement et sur la construction européenne.

La charte de jumelage a été signée dans un premier temps à Avord, le 14 juillet 2008. Cette année, la commune accueille une délégation française le 21 juillet 2009.

Diverses activités sont organisées sur la base militaire :

Ouverture des portes à partir de 11h00

- Possibilité de suivre le briefing des pilotes sur écran géant
- Départ des avions pour le défilé à Bruxelles
- Retransmission de la parade à Bruxelles sur écran géant
- Static display & Activités aériennes
- Passage du défilé aérien au-dessus de Beauvechain
- Petite restauration
- Animation pour les enfants (château gonflable, grimage, ...)

Entre 18h00 et 20h00: baptêmes de l'air en parapente, polaris et ULM.

A partir de 18h00: possibilité de participer à un BBQ géant sur inscription préalable (voir bulletin d'inscription au verso)

A partir de 21h00: Bal avec DJ

Pour plus d'informations :

Administration communale de Beauvechain – Madame Anne MONDET – Téléphone : 010/86 83 16.

Base Militaire Charles Roman – Madame Jenny COLIN – Téléphone : 010 23 22 49

Marc DECONINCK, bourgmestre
Brigitte WIAUX, députée fédérale - 1^{ère} échevine
Raymond EVRARD, Isabelle DESERF, Carole GHIOT, échevins
André GYRE, président du C.P.A.S.

Fiche d'inscription au barbecue

Nom

Prénom

Nombre de repas : x 13€(adulte) =.....

..... x 8€(enfant de – de 12 ans) =

Montant total de €à verser sur le compte n° 979-5929385-71. L'inscription ne sera validée qu'à la réception du paiement.

Fiche d'inscription à renvoyer à l'administration communale, Place Communale 3 à 1320 Beauvechain ou faxer au 010/86 83 01.